

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 15 janvier 2010
(convocation du 4 janvier 2010)

Aujourd'hui Vendredi Quinze Janvier Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme. CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
Mme. FAYET Véronique à M. ROBERT Fabien
M. GAUTE Jean-Michel à M. DUCASSOU Dominique
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. DAVID Jean-Louis
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques
M. LAMAISSON Serge à M. GUICHOUX Jacques
M. TURON Jean-Pierre à M. HERITIE Michel
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle jusqu'à 10 h 40
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FREYGEFOND Ludovic
M. ANZIANI Alain à Mme Marie-Christine EWANS jusqu'à 10 h 00
Mme. BALLOT Chantal à M. LABISTE Bernard
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme DELATTRE Nathalie jusqu'à 10 h 45

Mlle. DELTIMPLE Nathalie à M. BENOIT Jean-Jacques
M. DUBOS Gérard à M. MOULINIER Maxime
M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain
Mlle. EL KHADIR Samira à M. GUILLEMOTEAU Patrick
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DAVID Yohan
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément
M. LOTHAIER Pierre à M. DELAUX Stéphan
M. MANGON Jacques à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 10 H 45
M. PALAU Jean-Charles à M. MOGA Alain
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. REIFFERS Josy à Mme. COLLET Brigitte
Mme. TOUTON Elisabeth à Mme. BREZILLON Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

**Congrès et Expositions de Bordeaux - Journée professionnelle forêt bois
construction - Subvention de la Communauté urbaine - Convention - Décision -
Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Congrès et Expositions de Bordeaux a organisé le 5 novembre 2009, lors du salon « Vivons Bois », une journée professionnelle dédiée à la construction en bois. Cette journée avait pour objectif de faire se rencontrer l'ensemble des acteurs de la filière bois et de positionner le bois français dans le marché de la construction bois. Elle s'est articulée autour de cinq conférences, de tables-rondes, d'exposés et de cas concrets et a fait intervenir des spécialistes de laboratoires de recherche, de centres techniques tels que le FCBA, de cabinets d'architectures, de la Fédération Française du Bâtiment. Les réflexions se sont organisées autour de trois thèmes : les ressources forestières, quels matériaux bois pour la construction et enfin l'état des lieux et les perspectives de développement de la construction bois. Les grands acteurs et animateurs de cette filière étaient partenaires pour l'organisation de cette journée. Il s'agit notamment du pôle de compétitivité Xylofutur, de la Fédération des Industries du Bois d'Aquitaine, d'Innovalis, et de la Fédération Française du Bâtiment.

Rappel de la politique et de l'action de la Communauté Urbaine de Bordeaux

La Communauté Urbaine de Bordeaux est engagée dans le soutien de filières économiques considérées comme prioritaires pour le développement de l'agglomération. Le soutien des filières émergentes (tertiaires et écoactivités) et traditionnelles (logistique, chimie, nautisme, agro-alimentaire) fait partie des priorités d'actions qui ont été données au Pôle Développement Economique. Le thème de la journée professionnelle **Forêt/Bois/Construction** est centré sur l'écoconstruction (par le bois). Le secteur des écoactivités est un axe fort de développement économique privilégié par la CUB. Le projet Ecoparc de Blanquefort en est la vitrine et doit à terme être le site de référence à la fois en terme d'aménagements durables mais aussi en tant qu'offre foncière crédible pour les éco-entreprises. D'autres sites sur l'agglomération tels que le Pôle de l'Intelligence Environnementale à Bègles ou le Village de l'Ecoconstruction à Floirac complètent l'offre économique qui est proposée aux acteurs des éco technologies.

Enjeux et objectifs pour la Communauté Urbaine de Bordeaux

L'enjeu d'une telle manifestation pour la CUB se situe à la fois sur l'emploi mais aussi sur les retombées fiscales. Les manifestations professionnelles de ce type permettent de favoriser les rencontres entre acteurs de la même filière. Elles participent à la démarche de mise en synergie nécessaire à l'émergence d'un pôle de compétence fort et ayant une visibilité extra-régionale sur l'écoconstruction. La vocation ultime étant de renforcer la compétitivité de nos entreprises travaillant dans le domaine de la construction durable.

Moyens à engager

L'organisateur sollicite les collectivités à hauteur de 23 000 € HT sur un montant total de 45 500 € HT. Le Conseil Régional d'Aquitaine est intervenu à hauteur de 10 000 € HT. Il est proposé que le Conseil Général de la Gironde et la Communauté Urbaine de Bordeaux se partagent le montant restant soit 13 000 € HT. Il est donc proposé que la Communauté Urbaine de Bordeaux soutiennent cette manifestation à vocation professionnelle à hauteur de 6 500 € HT. Les crédits sont prévus et disponibles au budget 2009 au titre du soutien aux manifestations.

PLAN DE FINANCEMENT

L'opération s'élève à 45 500 € HT. Les recettes s'articulent autour de trois postes : les inscriptions, le sponsoring et les subventions publiques.

DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Location et aménagement de la salle, animation, signalétique	17 250	Inscriptions	12 500
Communication et promotion	23 700	Sponsoring	10 000
Hébergement, restauration, transport	4 550	Subventions publiques	23 000
		- <i>Conseil Régional</i>	10 000
		- <i>Conseil Général</i>	6 500
		- <i>CUB</i>	6 500
TOTAL CHARGES	45 500	TOTAL PRODUITS	45 500

Pour mémoire, la Communauté Urbaine a déjà participé, l'an passé, à même hauteur, à l'organisation de cette journée et s'est par ailleurs associée, en s'appuyant sur les initiatives de l'association en 2009, à Naval Meeting et Aérosolutions.

Au regard de l'intérêt que présente cette manifestation pour les entreprises et pour la Communauté Urbaine de Bordeaux, il vous est donc proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention d'un montant de 6 500 € HT à l'association Congrès et Expositions de Bordeaux pour l'organisation des journées professionnelles forêt/bois/construction du 5 novembre 2009.
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 67, article 6745, fonction 900, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

M. ASSERAY ne participe pas au vote

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 15 janvier 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
28 JANVIER 2010**

PUBLIÉ LE : 28 JANVIER 2010

M. JEAN-CHARLES BRON